



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT cedex
tél : 05.49.17.27.00
fax : 05.49.17.27.94

Courriel : ddcsp-env i@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Objet : Ré-examen IED
GAEC LES GRANITES – LUCHE THOUARSAIS
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/LM-2020-00952
PJ : 1 dossier de ré-examen

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Niort, le 5 mai 2020

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,
GAEC LES GRANITES

Numéro S3IC : 057900436
Numéro SIRET : 32237829000017

Adresse de l'exploitation : **GAEC LES GRANITES
LE BREUIL
79330 LUCHE THOUARSAIS**

Adresse administrative : **GAEC LES GRANITES
LE BREUIL
79330 LUCHE THOUARSAIS**

bénéficie de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 3028 modifié du 15 juillet 1998 pour 42 600 animaux-équivalents volailles ;

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 27 mars 2020 par l'exploitant,
Finalisée le 2 avril 2020 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

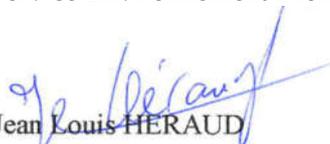
L'Inspecteur de l'Environnement

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Signé

Claudie DEVAUX


Jean Louis HERAUD

